

Commission Technique InterLoire

Relevé de conclusions/décisions de la réunion du 22 février 2024 à ANGERS

Membres présents :

Vincent BARBIER, Christine BLANCHET-CHEVROLLIER, Pierre CHARON, Hervé CHOBLET, Côme ISAMBERT (représente Cécile COULON-LEROY) Laurence DESSE, Christophe DESCHAMPS, Jean-Luc DUVEAU, Grégory FOURNIER, Marie GASNIER, Jean-Marie GAZEAU, Léa MARTINAT (représente Quentin GAUFRETEAU), Etienne GOULET, Séverine LEPAUL, Jean-François LIEGEOIS et Etienne MATRION.

Membre(s) excusé(s) :

Marc BRIEAU, Yann COGNE, Cécile COULON-LEROY, Sandrine DELOBEL, Pierre DRIANNE, Guillaume GASTALDI, Quentin GAUFRETEAU, David GAUTREAU, Sandrine GUILLOIS, Charlotte MANDROUX, Fabien OZANNE, Guillaume POITEVIN, Marie REFALO, Camille ROUBIERE, Raphaël SUIRE et Sophie TALBOT.

Membres absents :

Cécile ALEXANDRE, Franck CHATELAIN, Emmanuelle CHOLLET, Alexandra GENNETEAU, Camille MASSON, Romain MAYET, Jean-Baptiste MORILLE, Charles PAIN, Olivier STEPHAN et Ludovic THERMEAU.

RELEVÉ DE CONCLUSIONS/DECISIONS

1. Mot d'accueil du Président de la commission technique, tour de table présentation des élus

- Rappel des membres invités et membres élus de la part des 2 familles. Les membres professionnels invités n'ont pas été invités pour cette première réunion mais le seront pour les prochaines. Composition à consolider par l'UMVL et la CVVL avec les permanents invités.
- Structures invitées : IFV, ESA, chambres d'agriculture, pépiniéristes, union des œnologues, INAO, DRAAF.
- Rôle de la Commission Technique (3 réunions d'une demi-journée minimum par an en présentiel, plus autant que de besoin en visio et/ou présentiel sur des sujets d'actualités en format « court ») : suivi et orientation des actions réalisées par le service technique, lieu d'échange sur les sujets techniques transversaux à portée Bassin ou nationale. Les ordres du jour sont proposés conjointement par le Directeur Technique et le Président de la commission, l'UMVL et la CVVL (par le biais des membres de la commission) devant également être force de proposition ces ordres du jour.
- Rôle du Conseil Technique de Bassin (2 réunions par an ; il s'agit de la Commission Technique InterLoire « élargie » composition = membres de la commission technique + présidents de fédérations viticoles, VinOpôle, Chambres, UMVL, CVVL, IGP, Vignerons indépendants, etc.) : pour la réunion du mois de juin/juillet, échange sur des thématiques générales transversales (climat, matériel végétal, ...) et sur des projets nationaux/européens ; pour la réunion de décembre, priorisation des actions de recherche-expérimentation régionales (déposées aux Appels A Projets des deux Conseils Régionaux et/ou d'InterLoire).

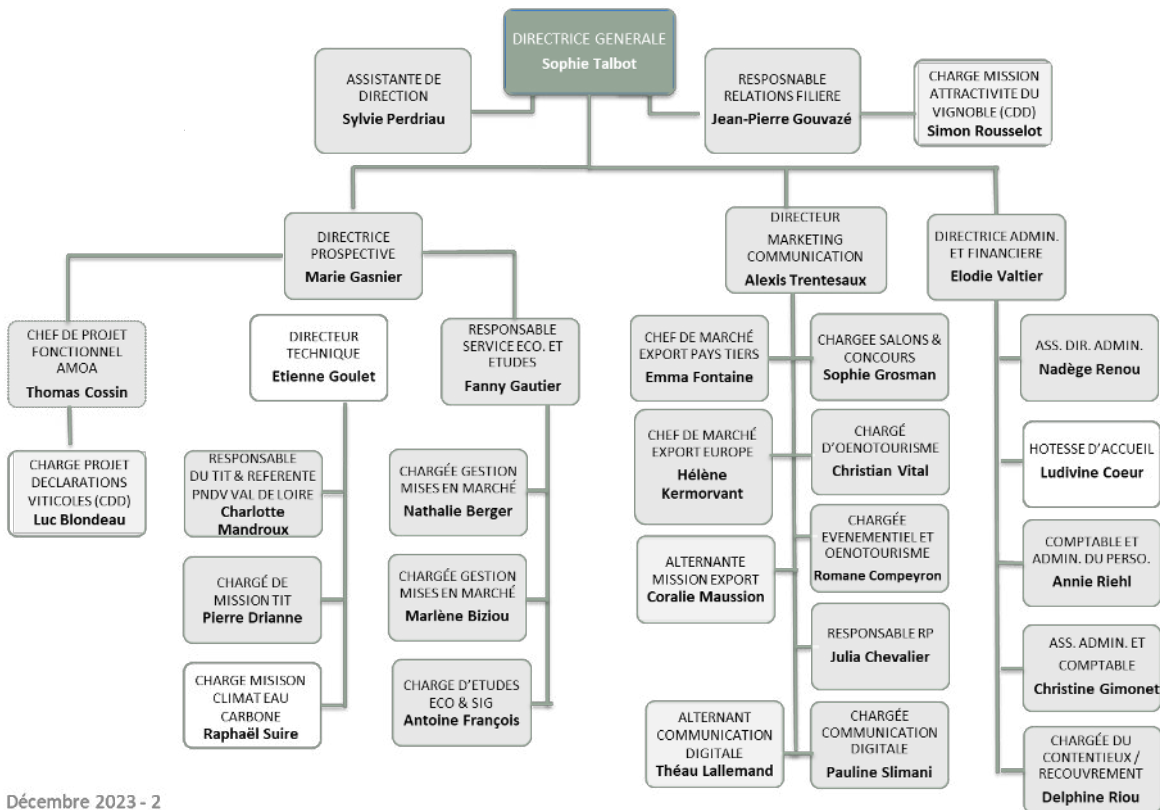
Léa Martinat : Ne faut-il pas une réunion en amont du Conseil Technique de Bassin de décembre pour la priorisation des projets R&D ? Pas forcément nécessaire, l'objectif est de ne pas multiplier les réunions.

Ce qui est acté :

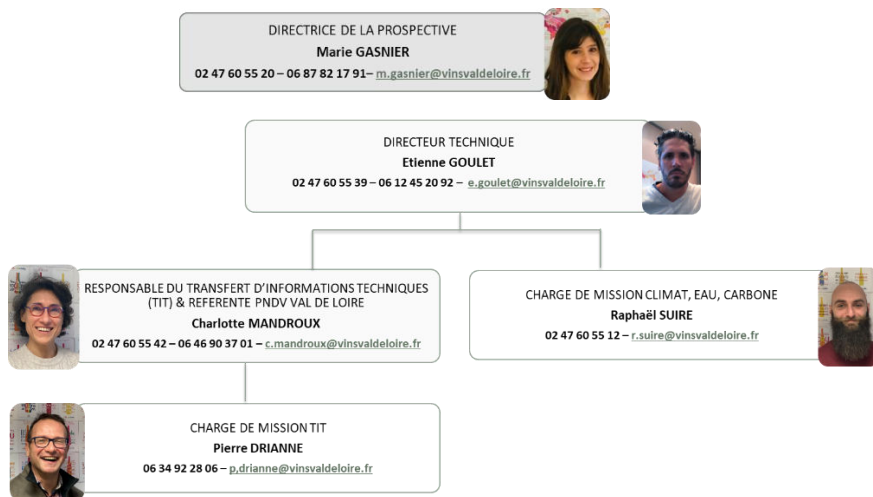
- ⇒ Redéfinir les grands enjeux techniques pour les mettre en corrélation avec ceux du Plan filière.
- ⇒ Lors du Conseil Technique de Bassin de décembre, les rapporteurs doivent prendre la parole après la présentation par les porteurs de projet. Le précédent Conseil Technique de Bassin a été complexe car certains porteurs étaient absents, certains rapporteurs étaient absents.
- ⇒ La grille de notation est à conserver, à utiliser lors de la prise de parole du rapporteur (car elle peut permettre de mettre en avant facilement les manquants marquants qui sont à creuser ou qui pêchent...).
- ⇒ Dans la notation, faire évoluer : P1 + P2 + non prioritaire + contre et dans ce cas l'expliquer.
- ⇒ Réfléchir à un pitch vidéo fait par le porteur de projet, envoyé avec les mini fiches action, aux membres du Conseil Technique de Bassin en amont (proposition de Christophe Deschamps). A voir la faisabilité technique. Ce serait sa traduction de la mini fiche action. Y mettre en avant dans la présentation les bénéfiques techniques du projet pour la filière lors des présentations par les porteurs du projet.

- ⇒ Pendant le projet, les rapporteurs sont invités aux différents comités de pilotage. Cela n'est pas forcément le cas. Réimposer aux porteurs de projet de faire des retours réguliers sur l'avancement du projet. Invitation aux COPIL annuels du projet.

2. Présentation du service technique (personnel et missions)



Décembre 2023 - 2



Secrétariat : Nathalie BERGER – Tél. : 02.47.60.55.37 – e-mail : n.berger@vinsdeloire.fr

2-1 Mission climat

Raphaël Suire est le référent InterLoire sur les thématiques Climat (climat et météorologie, aléas climatiques et évolution climatique), Eau (disponibilités et accès à l'eau, besoins et réductions possibles), Carbone (analyse du cycle de vie, empreinte carbone, décarbonations possibles, marché du carbone). Le périmètre de la mission s'étend sur le bassin Val de Loire et au national. Elle nécessite une implication dans les instances de réflexion et de décision

au niveau Val de Loire et au niveau national, afin d'animer les travaux à l'échelle ligérienne en tant que référent, de les enrichir des travaux nationaux et de faire valoir la parole du Val de Loire.

1. Animer, éclairer les réflexions et les travaux conduits en Loire et faire émerger l'innovation, en lien avec le groupe national des influenceurs climatiques.
2. Développer et Valoriser des outils d'aide à la décision (OAD) répondants aux attentes des vigneron et techniciens.
3. Acquérir de nouvelles données.
4. Valoriser et diffuser l'information et la veille en Loire.
5. Participer à la construction d'une stratégie d'adaptation et d'atténuation face aux grands enjeux climatiques et environnementaux.

La biodiversité est-elle traitée par Raphael ? Certaines thématiques peuvent se rapprocher de la mission de Raphaël, ceci étant il faut avant tout déterminer quels sont les objectifs poursuivis pour ces thématiques (exemple Biodiversité) avant de savoir si cela est du ressort d'InterLoire, le cas échéant si cela relève de la mission de Raphaël ou autre, via un groupe de travail spécifique ou autre.

2-2 Transfert d'Informations Techniques : Evènementiel, Techniloire (présentation des outils numériques)

Charlotte (également référent PNDV 15 du Plan) + Pierre

- Evènementiel :
 - La Recherche Vous Parle (élus structures financeurs).
 - Les RDV TechniLoire (conférence technique d'une demi-journée tous publics).
 - Les RDV Techniciens (journée type « formation » destinée aux différents techniciens de la filière : conseillers agro-viti indépendants, œnologues de maison, chambres, IFV, coopératives etc.).
 - Les journées « prospective » (journée de réflexion sur un sujet : exemple « irrigation », « VIFA », « Stratégie d'adaptation au changement climatique » ... Un apport de connaissance sur le sujet puis des ateliers de réflexion par groupes pour aboutir à une synthèse, un positionnement sur la thématique traitée).
- Numérique : www.techniloire.com, Présentation sur site et des rubriques réalisée en séance. Exemples d'outils :
 - Loire Météo (Outil permettant de créer ses stations météo dématérialisées, d'avoir accès aux prévisions, à des graphiques, aux données journalières avec un historique de 10 ans, etc.). Campagne de communication prévue en mars.
 - Modèle de prévision sanitaire : un outil est financé en commun Loire.
 - Suivi maturité : Outil en réflexion avec le 37, mais pour un projet tout Loire permettant de regrouper l'ensemble des suivis maturités sur une seule et même interface, avec localisation géographique, historique des données par parcelles, comparaison de parcelles, moyenne par cépages, etc.
 - Etc.,

Mais aussi des NewsLetters, les brèves, les fiches techniques, les replay vidéo et les présentations/articles des RDV Techniloire, etc.

Événements InterLoire 2024 à acter :

Les RDV Techniloire novembre 2024 ou janvier 2025 :

- 1 sujet proposé oeno désalcoolisation, réglementation, attentes conso **Choix retenu pour 2024 (novembre 2024 ou janvier 2025)**
- L'union en parle en bureau la semaine prochaine.

Les RDV Techniciens (mai ou juillet 2024) 1 ou 2 thèmes (et/ou)

- Maladies émergentes : apprendre à les reconnaître et les risques, plateforme d'épidémiologie nationale.
- Carbone et le vin : **Choix retenu pour 2024.**
- Gestion hydrique des sols et comment gérer / optimiser la gestion hydrique dans les sols.
- HACCP (à préciser).
- Réemploi et écoconception des emballages.
- Autres produits que le vin (pas forcément mur pour un format formation pour le mois de mai).
⇒ Une brève Techniloire à prévoir sur la conservation des vins de base. (Les vins de base 2023 seront probablement à conserver en cave sur des durées plus longues qu'habituellement et sont potentiellement sur certains fragiles).

2-3 Coordination technique : Orientation de la recherche-expérimentation, du développement

Coordination au national avec les directrices/directeurs techniques des autres interprofessions via le CNIV : position de la Loire, sujets d'actualité nationale (CoTech PNDV, Commission technique mixte CNIV/IFV, Carbone, affichage environnemental, New Breeding Technologies etc.)

Coordination en Loire entre les partenaires techniques, animation du Conseil Technique de Bassin

3. Présentation des grandes masses budgétaires du service technique (hors RH)

Budget Technique InterLoire 2024

Budget Technique Total Provisoire

	InterLoire 2021	InterLoire 2022	InterLoire 2023	InterLoire 2024	InterLoire AG 2024	
Soutien financier	400 727 €	397 072 €	370 707 €	397 352 €	382 000 €	
Total recherche / expérimentation Val de Loire	214 409 €	210 754 €	177 689 €	209 334 €	193 982 €	
Total développement	186 318 €	186 318 €	193 018 €	188 018 €	188 018 €	
Climat	- €	- €	- €	21 500 €	21 500 €	
OAD/numérique	- €	- €	- €	14 000 €	14 000 €	
Evenementiel	- €	- €	- €	6 000 €	6 000 €	
Frais de dep	- €	- €	- €	1 500 €	1 500 €	
Transfert d'information technique	104 842 €	114 427 €	74 916 €	84 000 €	84 000 €	
Fiches techniques	13 000 €	25 000 €	50 €	4 050 €	4 050 €	
Journées techniques	31 400 €	41 500 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	
Supports Numériques	60 442 €	47 927 €	46 866 €	50 666 €	50 666 €	
Frais de dep	- €	- €	- €	1 284 €	1 284 €	
Fonctionnement	7 000 €	4 000 €	5 500 €	1 500 €	1 500 €	
Cotisations	950 €	- €	930 €	930 €	930 €	
Revues	500 €	500 €	570 €	- €	- €	
Missions	5 550 €	3 500 €	4 000 €	570 €	570 €	
TOTAL Missions services techniques COM TK	512 569 €	515 499 €	451 123 €	504 352 €	489 000 €	
CNIV/Plan National Dépérissement	61 132 €	61 132 €	88 926 €	82 348 €	82 348 €	
Cartographie des terroirs	75 729 €	62 400 €	68 400 €	54 000 €	54 000 €	
CREATION VARIETALE REGIONALE	52 750 €	52 750 €	52 750 €	52 750 €	52 750 €	
Sciences humaines et sociales	30 000 €					
TOTAL BUDGET TK COM TK	732 180 €	691 781 €	661 199 €	693 450 €	678 098 €	15 352 €

4. Echange sur le rôle des élus et leurs implications, calendrier prévisionnel des réunions (représentation dans d'autres structures, rapporteurs internes de projets, groupes de travail...)

Autres structures : définir qui représente quoi : SICAREX, Chambres d'agriculture et structures associées, VinOpôle.

⇒ A définir en Commission Technique lors de la prochaine réunion.

5. Proposition de groupes de travail (Eau, Transfert d'Informations Technique)

GT coproduits valocep :

Présentation par Marie du projet valocep.

Le partenariat avec la société ECOGIE est présenté. La Commission Technique valide la signature d'un courrier spécifiant les relations avec ECOGIE dans le cadre du projet valocep.

GT Eau : Voir diaporama

Synergie avec les projets en cours (optifluo, recyl'eau, site démonstrateur climatique régional).

Experts envisagés : pas de nouveaux proposés.

Elus membres de la Commission Technique seront sollicités par mail pour savoir s'ils souhaitent faire partie du groupe.

Remarques :

- C'est nécessaire et il faut des données individuelles car très variable d'une structure à l'autre.
- Réglementation qui a évolué, notamment sur les nouveaux usages autorisés sur les eaux issues de recyclage.

GT TIT : Voir diaporama

Experts envisagés : Pas de nouveaux proposés.

Elus membres de la Commission Technique : Ils seront sollicités par mail pour savoir s'ils souhaitent faire partie du groupe.

→ Pas de remarques particulières

6. Validation du soutien financier recherche-expérimentation 2024 :

1. Rappel des actions et de la priorisation du Conseil Technique de Bassin
2. Décision sur le soutien aux nouvelles actions et montants attribués par action

HydroVignObs : ras

VDLow : ras

VitiVolt :

Cette action n'a été priorisée qu'en P3 par le Conseil Technique de Bassin, avec notamment 8 votes en Non Prioritaire. En revanche le Conseil Régional des Pays de la Loire a émis un fort intérêt pour l'action et souhaiterait la financer si InterLoire s'engage aussi sur le financement bien entendu. Le Conseil Régional des Pays de la Loire attend donc le retour d'InterLoire sur ce projet.

Jean-Marie Gazeau : Les données récoltées ne sont pas capitales pour la filière, projet désavoué à une forte majorité, problème partenariat avec un privé (qui se fait financer), problème paysage.

On ne sait pas s'il y a des membres contre le projet, on sait seulement que des membres l'ont classé en P1, P2 ou P3, certains en Non Prioritaires mais on ne sait pas s'ils étaient opposés ou simplement en non prioritaires ; Pas de remarques annotées sur ce projet dans le compte-rendu du Conseil Technique de Bassin sur les raisons des 8 votes non prioritaires (d'où la proposition de modification indiquée en début de ce compte-rendu).

Etienne Goulet : Intérêt des données agronomiques des ombrières à creuser. On veut surveiller la vigne.

Christophe : On souhaite des données menées par un institut neutre et décorrélé de l'intérêt énergétique. Est-ce que le jeu en vaut la chandelle ?

Jean François : Où commence l'intérêt de l'un (intérêt agronomique) et de l'autre (production énergétique), où est l'optimum ?

Débats nombreux :

- ⇒ Intégrer la profession dans le comité de pilotage + l'INAO.
- ⇒ 1 vote contre (Jean-Marie car ce projet devrait être financé par le privé et devrait diffuser les résultats).
- ⇒ 1 abstention : Séverine, car intégrée dans le projet (sinon favorable au projet car associée).
- ⇒ 7 pour + Hervé = 8.

L'ensemble des demandes de subvention pour les nouvelles actions de recherche expérimentation est donc accepté, conduisant à une augmentation du budget technique total prévisionnel 2024 hors RH de 15 k€ (693 k€ contre 678 k€).

Prochaines réunions :

- Commission Technique : avril/mai
- Conseil Technique de Bassin : juillet